

# LA CHRONIQUE DU PÉAGE DE ROUSSILLON N° 14 - MAI 2025



Chères Péageoises, chers Péageois,

« J'ai souhaité vous présenter le budget municipal voté par le Conseil municipal le 27 mars dernier afin de vous permettre de mesurer les efforts fournis par la municipalité.

La rigueur, la transparence et la gestion prudente ont permis d'engager des investissements essentiels pour

améliorer votre cadre de vie.

Nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement pour dégager de l'épargne brute. Cela nous a permis de financer des

projets importants en faisant appel à l'emprunt et aux subventions. Ce ne sont pas moins de 17 millions d'euros qui ont été investis, c'est beaucoup ! C'est un effort considérable mais il reste encore de nombreux investissements à réaliser !

Pour 2025, le budget voté s'équilibre à 7 302 344 euros en fonctionnement et à 8 825 160 euros pour l'investissement.

Notre volonté est de poursuivre cette dynamique au service de tous, dans le respect des équilibres budgétaires et pour le développement harmonieux de notre belle commune de Péage de Roussillon. »

André Mondange, Maire

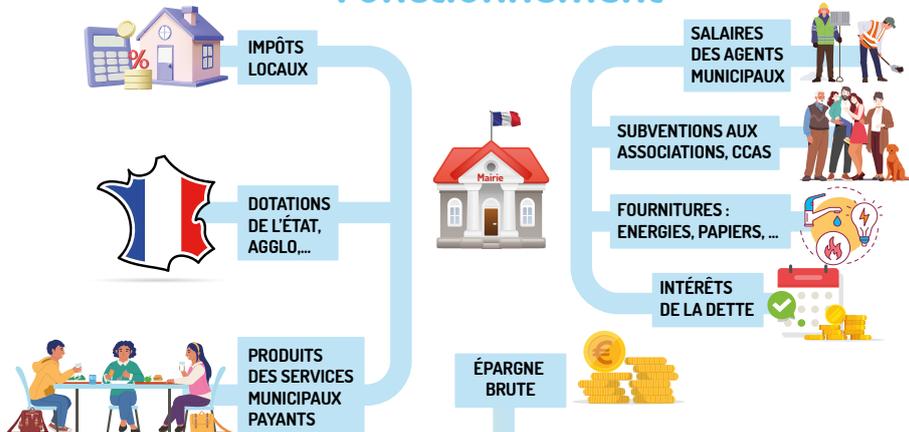
## LE BUDGET MUNICIPAL

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

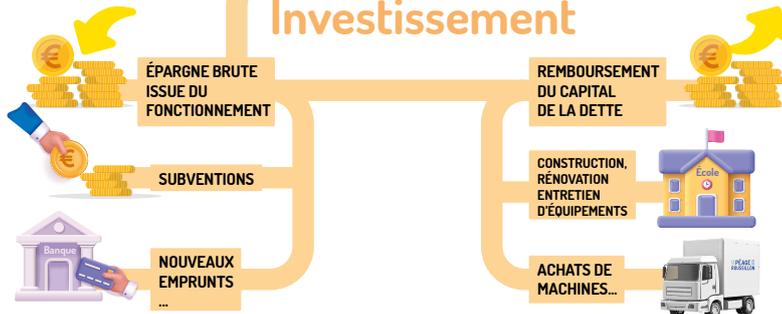
#### Recettes

#### Dépenses

#### Fonctionnement



#### Investissement



#### Budget de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement regroupe les dépenses telles que les salaires, les frais de fonctionnement des services publics, et les dépenses liées à l'entretien des infrastructures. Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts locaux et des dotations de l'État.

#### Budget d'Investissement

Le budget d'investissement est consacré aux projets à long terme qui visent à améliorer ou à développer les infrastructures de la commune. Les recettes d'investissement proviennent généralement de subventions, de prêts et de l'épargne générée par le budget de fonctionnement.

#### Équilibre Budgétaire

Les dépenses de fonctionnement ne dépassent jamais les recettes de fonctionnement. Le budget doit permettre de dégager une épargne qui sera utilisée pour financer les projets d'investissement. Cette épargne est donc extrêmement importante.

#### Rôle du Conseil Municipal

Chaque année, le conseil municipal doit voter le budget. Il définit les priorités de la commune pour l'année à venir. Le budget voté doit non seulement garantir un fonctionnement équilibré, mais aussi permettre de dégager une épargne suffisante pour investir.

## LE BUDGET COMMUNAL : REFLET DE BESOINS DES HABITANTS

Le budget communal reflète les besoins des habitants. Nous avons mis en lumière les principaux postes de dépense et souligné comment l'épargne, les subventions et l'emprunt, associés permettent à la commune d'investir.

### Pour 100 euros dépensés, votre

**17.50 €**

soit 755 000 € / an

#### Service Enfance Jeunesse

Le centre de loisirs joue un rôle important dans le développement social et culturel des enfants et des adolescents. Le budget doit prévoir des fonds pour maintenir et améliorer les installations afférentes, ainsi que des activités enrichissantes pour les jeunes.

**6.60 €**

soit 284 000 € / an

#### Petite enfance, crèche

Le budget que nous consacrons à la petite enfance est un investissement essentiel au même titre que nos infrastructures routières, nos écoles primaires ou nos équipements culturels. Il participe activement à la construction d'une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. Nous continuerons à soutenir et à développer ce service indispensable pour le bien-être de nos jeunes citoyens et de leurs familles.

**17.56 €**

soit 756 300 € / an

#### Cadre de Vie

Le cadre de vie englobe l'aménagement urbain, les espaces verts, et les infrastructures publiques. Un budget bien pensé doit allouer des ressources pour améliorer la qualité de vie des habitants, en veillant à ce que la commune soit agréable et fonctionnelle.

**23.40 €**

soit 1 006 000 € / an

#### Éducation

L'éducation est un pilier fondamental du budget communal et une priorité de la municipalité. Les investissements dans les écoles, les infrastructures éducatives et les programmes de soutien sont essentiels pour garantir un avenir prometteur aux jeunes générations.

**4.87 €**

soit 210 000 € / an

#### Social

Les dépenses sociales, telles que l'aide aux familles en difficulté, les services aux personnes âgées et les programmes d'insertion pour les jeunes, sont cruciaux pour soutenir les membres les plus vulnérables de la commune. Un budget doit tenir compte de ces besoins.



# ville consacre

**9.90 €**

soit 426 000 € / an

## Bâtiments

L'entretien et la rénovation des bâtiments publics sont essentiels pour maintenir leur fonctionnalité. Le budget doit prévoir des fonds pour ces travaux, garantissant ainsi que les infrastructures restent au service des habitants.

**9.45 €**

soit 407 000 € / an

## Sécurité, tranquillité publique

La sécurité des citoyens est une priorité. Les dépenses liées à la sécurité publique, telles que le financement de la police municipale et des systèmes de vidéoprotection, doivent être intégrées dans le budget pour assurer un environnement sûr.

**10.72 €**

soit 462 000 € / an

## Sport et culture

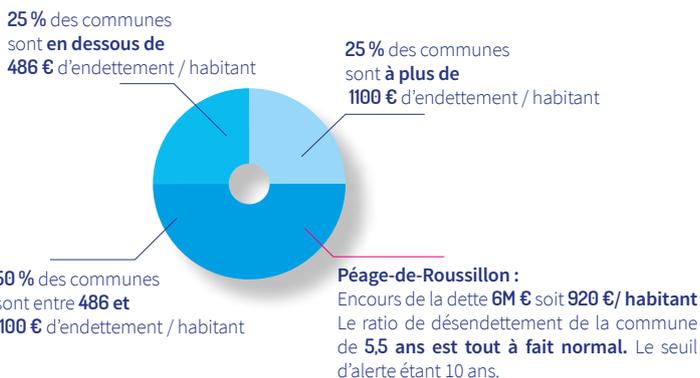
Maintenir un budget ambitieux pour le sport et la culture est un signal fort de notre engagement envers la qualité de vie de nos habitants et l'attractivité de notre commune. C'est un choix politique essentiel pour construire ensemble un avenir riche et épanouissant.

# RECOURS À L'EMPRUNT

Les communes ont recours à l'emprunt pour financer les projets locaux, ainsi que les infrastructures.

## Pourquoi les communes doivent avoir recours à l'emprunt.

Les communes sont responsables de la gestion de nombreux services publics tels que l'éducation, la sécurité, les transports, et l'aménagement du territoire. Pour financer ces projets d'envergure et répondre aux attentes croissantes des citoyens, le recours à l'emprunt est nécessaire.



## Avantages de l'Emprunt

**Flexibilité Financière :** L'emprunt permet aux communes de disposer de liquidités immédiates pour réaliser des projets sans attendre l'accumulation de ressources fiscales.

**Amortissement des Coûts :** En étalant le remboursement sur plusieurs années, les communes peuvent gérer plus facilement les coûts liés à des investissements lourds qui profiteront à plusieurs générations.

Le recours à l'emprunt est indispensable pour les communes qui souhaitent répondre aux besoins de leurs citoyens et développer leur territoire.

## Dernier éclairage : les recettes de la commune.

Avec 950 € par habitant, la commune est très loin des 1300 à 1600 € que perçoivent de nombreuses communes. Ce dernier point justifie pleinement le recours à l'emprunt, sauf à vouloir maintenir la commune dans un état de délabrement inacceptable.

## INVESTIR POUR L'AVENIR

L'épargne réalisée par la commune durant le mandat, combinée à des subventions et à des emprunts, a permis de réaliser des projets d'investissement. Ces investissements répondent réellement aux besoins de la commune.

### Depuis 2020, la municipalité a réalisé :

- ✓ Requalification du centre ville : 4 Millions d'€
- ✓ Rénovation des écoles : 4 Millions d'€
- ✓ Médiathèque : 3.5 Millions d'€
- ✓ City parc : 500 000€
- ✓ Rénovation du centre de loisirs 6/11 ans : 700 000€
- ✓ Rénovation du gymnase Ollier : 300 000€
- ✓ Équipements de sécurité + Centre de Supervision Urbain : 700 000€
- ✓ Prémemption en vue des projets d'urbanisme : 1.3 Millions d'€
- ✓ Divers (informatique, etc) : 2 Millions d'€

### AMÉNAGEMENTS



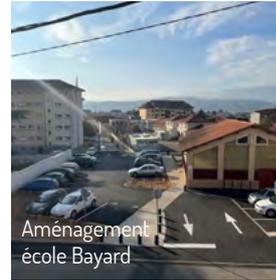
Aménagement rue de la République - rue des Mourines



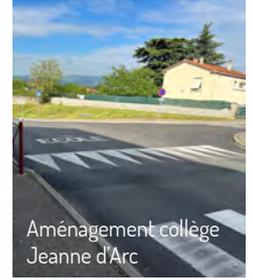
Parking Guigal et Capelli



Aménagement rue Garilland



Aménagement école Bayard



Aménagement collège Jeanne d'Arc

### ÉDUCATION



Ecole Maternelle Ollier



Ecole Louise Michel



Centre de loisirs 6-11 ans

### SÉCURITÉ



Centre de supervision urbain

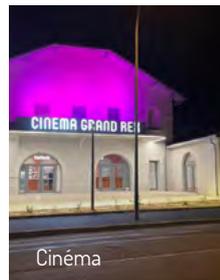
### SPORT ET CULTURE



City Park



Médiathèque



Cinéma

### CADRE DE VIE / ÉQUIPEMENTS



Requalification de la place Paul Morand



Immeuble Inspiration rue de la Gare



Nacelle